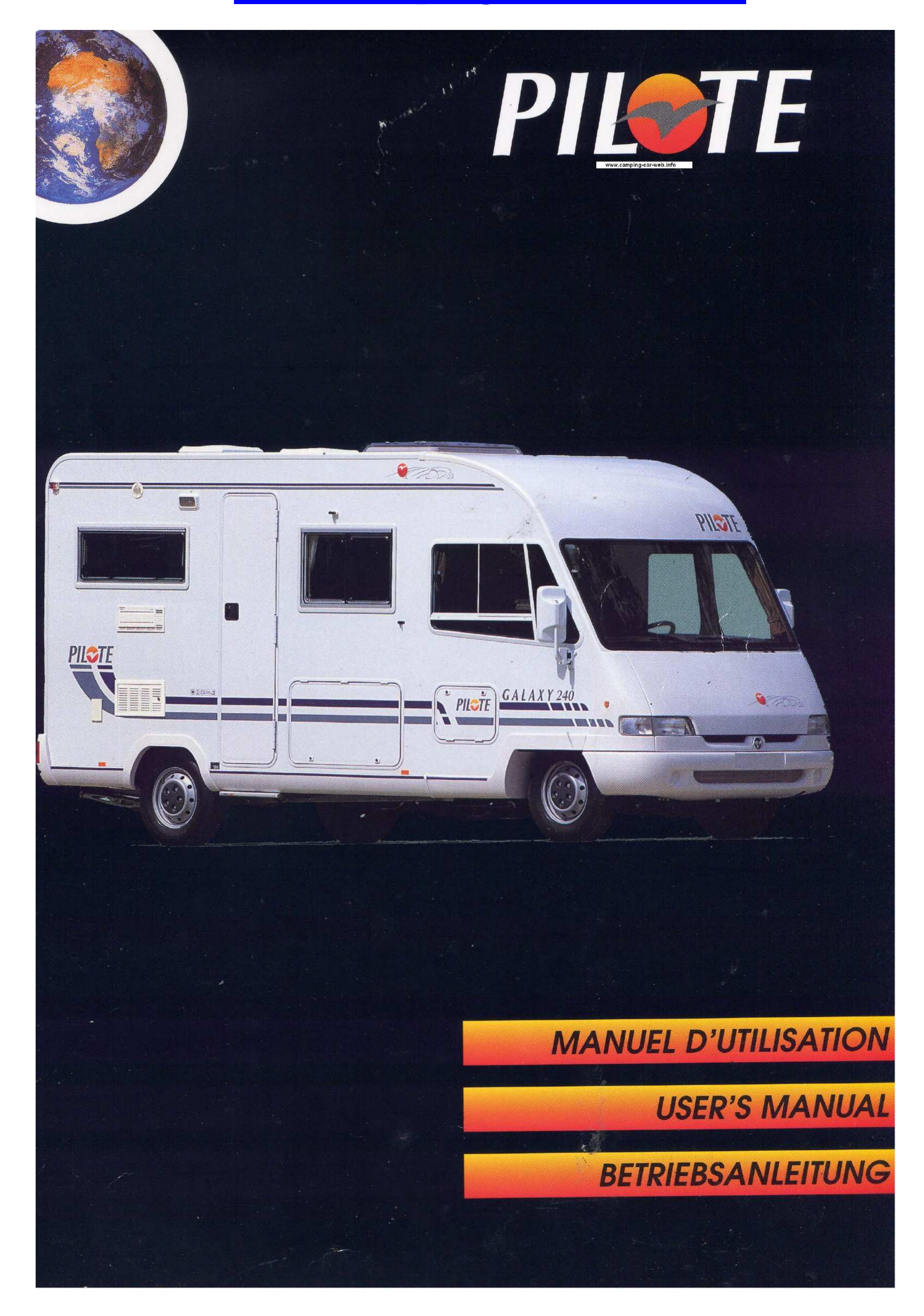


www.camping-car-web.info

SOMMAIRE GENERAL

GARANTIE DU FABRICANT

Les conditions de garantie offertes par Pilote à l'acheteur sont les suivantes :

- La durée de garantie est de 12 mois à partir de la date de livraison et de mise en mains, mentionnée impérativement par le concessionnaire vendeur dans le cadre réservé à cet effet sur le certificat de garantie.

- la garantie ne pourra être acceptée que sur présentation du certificat de garantie dûment rempli par votre concessionnaire (date, tampon et signature).

- la garantie ne s'applique qu'à la partie cellule ainsi qu'aux transformations effectuées par la société Pilote sur le châssis porteur ; la partie véhicule bénéficiant par ailleurs de la garantie Constructeur Automobile.

- la garantie devra, dans la mesure du possible, être effectuée chez le concessionnaire vendeur tant pour la cellule proprement dite, que pour le pièces défectueuses qui peuvent être échangées indépendamment.

- le camping-car sera laissé à la disposition du concessionnaire pour les travaux d'échange ou de réparation. Les frais de transport aller-retour ou autres frais engendrés directement ou indirectement pour cela ne feront l'objet d'aucun dédommagement.

- dans le cas d'appareils électroménagers disposant de leurs propres garanties constructeurs, il y a lieu de s'adresser au représentant de la marque le plus près de votre domicile ou, à défaut, à votre concessionnaire Pilote.

Sans que cela soit toutefois une obligation juridique, Pilote vous aidera en cas de litige soit par une action ponctuelle auprès du fournisseur, soit en se substituant à lui si la nécessité s'en fait sentir.

Il est impératif de remplir les documents de garantie lorsque les appareils en sont pourvus et de les retourner aux différents fabricants.

La garantie d'étanchéité de 5 ans n'est acceptée que, dans la mesure où le contrôle annuel d'étanchéité a bien été effectué par un concessionnaire PILOTE. La présentation du certificat comportant la date des contrôles et le tampon du concessionnaire est obligatoire.

La garantie est exclue dans les cas suivants :

- l'acheteur n'a pas suivi les instructions d'utilisation

- le camping-car a été modifié par une personne non habilitée ou par le montage de pièces non-d'origine

- le dommage ou le défaut sont le résultat de la non-observation du Code de la Route

- le dommage est le résultat d'une utilisation impropre ou négligente

- usure naturelle

- le camping-car livré était un modèle d'exposition vendu comme tel avec une réduction de prix

- le camping-car a été réparé dans un atelier non-agréé par la société Pilote ou sans son accord express

- le camping-car a été transformé ou équipé d'accessoires non posés par le constructeur et qui sont susceptibles d'en affecter les caractéristiques substantielles. Exemple : pose d'un porte-moto modifiant la charge utile, le poids à vide, les places carte grise, la suspension et la répartition des charges par essieu ainsi que la tenue de route.

MANUEL D'UTILISATION

MANUEL D'UTILISATION

Madame, Monsieur,
Nous vous remercions d'avoir fait confiance à Pilote.
Avec votre camping-car Pilote, vous pourrez programmer vous-même vos étapes dans l'indépendance et la liberté ce qui rendra vos voyages encore plus agréables.
Les instructions qui suivent vont vous aider à utiliser au mieux la cellule habitable de votre camping-car. La valeur de votre Pilote sera ainsi mieux préservée.
Nous vous souhaitons une bonne route.

QUELQUES CONSEILS

⚠ Ce signal, répété au long de ce manuel, est un symbole graphique qui met en évidence des paragraphes concernant la sécurité des personnes. L'inobservation des prescriptions peut comporter un grave danger pour les occupants de votre camping-car.

⚠ PRESCRIPTION GÉNÉRALE
Ne jamais laisser d'enfants dans votre camping-car sans surveillance. Ce principe de précaution, indispensable déjà pour une voiture particulière, est renforcé pour un camping-car compte tenu de la présence d'équipements électriques moyenne et basse tension et d'équipements ménagers fonctionnant au gaz.

LE CHARGEMENT
• Afin d'éviter un surcroît de bagages, établissez des listes pour la vaisselle, les vêtements,... Nous vous conseillons de leur affecter une place précise, bien calés dans les nombreux rangements prévus à cet effet, afin de les retrouver facilement. Utilisez au mieux les rangements déjà étudiés comme le meuble-bar, la penderie, les coffres extérieurs.

⚠ Ne pas utiliser le caisson situé sous le siège chauffeur ou passager comme coffre de rangement dans le cas où ce caisson sert de logement à la batterie auxiliaire : danger de court-circuit ou d'incendie.

• Pensez à vous munir d'un équipement minimum tel que carte routière, boîte à pharmacie, outillage, ampoules et fusibles de rechange, tuyau de remplissage de réservoir d'eau, rallonge 220V,...

⚠ Le camping-car que vous utilisez a été conçu et homologué en fonction de prescriptions techniques précises (poids à vide avec tolérance +/- 5%, charge utile estimée, poids total en charge etc...) qu'il convient de respecter.
• Ne pas oublier que la pose d'équipements optionnels lourds tels que :
- réservoir d'eau supplémentaire
- climatiseur 220 V + groupe électrogène
- porte-moto, etc...
est susceptible d'affecter ces prescriptions dont le non-respect peut détériorer les conditions de sécurité des camping-cars (tenue de route, etc...).

⚠ TRÈS IMPORTANT
Ne pas garder de bombes aérosol dans le camping-car. Danger d'explosion : ces bombes ne doivent pas être exposées à des températures supérieures à 50° C ; en période estivale, la température de l'habitacle peut dépasser de beaucoup cette valeur.

AU DEPART
Votre camping-car est toujours prêt à partir. Il n'y a donc pas de configuration route. Toutefois, quelques vérifications s'imposent, afin d'éviter des désagréments éventuels.
La liste suivante constitue une fiche que nous vous invitons à photocopier afin de l'avoir sous la main au moment du départ.

⚠ Fermer les robinets de tous les appareils fonctionnant au gaz.

* Remonter/enlever les vérins/chandelles de stabilisation
* Débrancher les connexions 220V
* Mettre le réfrigérateur sur position 12V dès que le moteur tourne
* Verrouiller la porte du réfrigérateur
* Fermer les lanterneaux
* Fermer la porte cellule et rentrer le marchepied (sauf sur les Intégraux : fermeture automatique)
* Fermer toutes les baies.
* Verrouiller les placards et fermer les portes de la penderie et de la salle de bain
* Eviter de laisser des objets sur les tables et le plan de cuisine.
* Vérifier votre champ de rétrovision

La Conduite : Sur la route, ayez toujours en tête les dimensions de votre véhicule :
ATTENTION A LA HAUTEUR
(ponts, passages souterrains, parkings, branches d'arbres, auvents de stations service, etc.)
ATTENTION A LA LARGEUR
(évitez d'emprunter des rues trop étroites)

ATTENTION AU PORTE-A-FAUX
(lors des manoeuvres, n'hésitez pas à vous faire assister par une personne à l'extérieur du véhicule).

STATIONNEMENT

Choisir un terrain plat contribuera à votre confort dans le véhicule. Les vérins, situés à l'arrière du véhicule, sont destinés à stabiliser le camping-car. En aucun cas, ils ne doivent être utilisés pour corriger une éventuelle inclinaison.

Discrétion :

Elle est la première qualité du camping-cariste accompli qui doit s'attacher à ne laisser aucune trace de son passage. Savoir-vivre, respect de l'autre et protection de l'environnement doivent être adoptés par les camping-caristes afin d'éviter toute mesure discriminatoire pour la pratique de vos loisirs.

Eau :

Vous pouvez vous réapprovisionner dans les stations service en faisant le plein de carburant.

Par ailleurs, de plus en plus de bornes de service sont installées à l'initiative des communes. N'hésitez pas à les utiliser à la fois pour le remplissage d'eau propre et la vidange des eaux usées.

Eaux usées :

Les parkings d'autoroute, les bornes d'accueil, les stations service ou autres offrent souvent une possibilité. De même que pour l'eau propre, n'attendez pas le dernier moment.

LE CHASSIS

Le manuel d'utilisation et le carnet d'entretien du châssis édité par le Constructeur Automobile doivent vous être fournis à la livraison par votre concessionnaire. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de suivre les instructions quant à l'entretien du châssis.

Pour préserver la tenue de route de votre camping-car, quelques précautions sont à prendre lors du chargement. L'objectif est d'obtenir un centre de gravité le plus bas possible et en avant de l'essieu arrière. Cela permet de réduire les effets parasitaires de suspension tels que roulis, tangage,...

Les objets lourds doivent donc être placés si possible près du plancher du camping-car et entre les deux essieux. Les placards sous pavillon et les coffres situés après l'essieu arrière seront donc réservés à des objets relativement légers. L'extincteur est situé dans la cabine du chauffeur.

La roue de secours est dans un panier sous le plancher cellule à l'arrière. Pour descendre ce panier, insérer la rallonge de manivelle fournie par Pilote (dans la boîte à gants ou le coffre à gaz), introduire la manivelle dans la rallonge. Vous trouverez le cric dans le coffre à gaz. Pour changer une roue, consulter la notice du constructeur du châssis. La pression des pneumatiques est indiquée dans un tableau que vous trouverez en dernière page du manuel.

⚠ **ATTENTION Risque d'accident**
Le sous-gonflage des pneumatiques compromet la sécurité de roulage et réduit leur kilométrage.

PORTE-MOTO et ATTELAGE DE REMORQUES

Ces équipements doivent être impérativement homologués et équipés d'un circuit électrique approprié.
Dans certains cas, la pose d'un renfort de suspension AR homologué type ASSIST'AIR est obligatoire. (contacter votre concessionnaire).

⚠ Il est rappelé que ces équipements entraînent une réduction de la capacité de charge du camping-car et une modification de la conduite et de la tenue de route du camping-car à laquelle le conducteur doit s'adapter (limitation de vitesse dans certains pays, etc...).

CAMPING-CAR AVEC DOUBLE PLANCHER ET/OU GARAGE

La technologie du double plancher et/ou la présence de garage offre un volume de chargement très important et bien positionné car permettant l'abaissement du centre de gravité.
Il convient toutefois de respecter les prescriptions techniques rappelées au paragraphe chargement. Par ailleurs, ces charges doivent être assujetties très solidement.

⚠ Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner des situations de danger pour le conducteur et les passagers en cas de freinage brusque ou de choc occasionnel.

LE COUCHAGE

La capucine :
Utilisable à tout moment, le couchage capucine s'obtient en tirant le sommier à lattes vers soi (sauf pour les séries First où le couchage est fait avec le matelas).

Le couchage dînette :
Le principe est d'abaisser la table au niveau des banquettes. Pour ce faire, il faut décrocher la table de la barre coulissante en manoeuvrant les crochets situés à droite et à gauche à la base de celle-ci. Après avoir replié le pied de la table et tiré les compléments de couchage situés aux extrémités des banquettes*, mettre la table en position sur les supports bois prévus à cet effet. Enlever les coussins de la paroi intérieure et disposer les coussins sur la table.

*sauf pour les séries First où les compléments de couchage sont manoeuvrés par console métallique pliante.

Lit pavillon :
Mettre en place les occultations isolantes sur les vitres et le pare-brise après les avoir bien essuyés.
Baisser les appui-tête, relever les pare-soleil, déverrouiller les sangles de fixation pour abaisser le lit. Celui-ci se met alors automatiquement en position (sauf pour les séries First où il y a un rideau en cabine).

AERATION

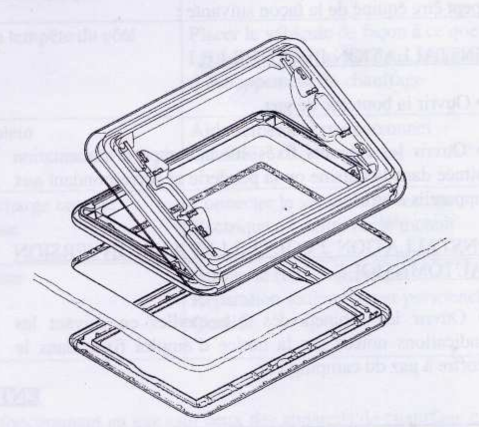
La société Pilote y a apporté une très grande attention et s'est conformée aux normes européennes les plus strictes. La présence d'aérations permanentes, hautes et basses, est indispensable pour assurer un constant renouvellement de l'air. Les lanterneaux disposent d'une aération permanente de 150 cm2 pour favoriser une convection naturelle de l'air y compris à l'intérieur des banquettes d'où la présence de passage d'air au pied des coffres.

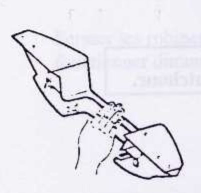
Ces dispositifs d'aération ne doivent en aucun cas être occultés même en période d'hiver.

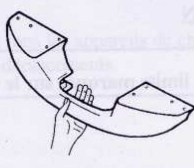
⚠ Le renouvellement permanent de l'air, combiné avec un dosage adéquat du chauffage en période hivernale, permet d'obtenir une ambiance agréable à l'intérieur du camping-car.

TOIT-DOME HEKI 1

- Pour ouvrir le HEKI au moyen de la manivelle, tourner jusqu'à ce qu'une résistance soit ressentie-angle d'ouverture maximale 70°.
- Pour fermer le HEKI au moyen de la manivelle, continuer à tourner encore 2 ou 3 fois environ (une fois que la vitre est déjà déposée) afin de verrouiller complétement le HEKI.
Contrôler le verrouillage ! (tentative de soulèvement manuel de la vitre).
- Ne manipuler le mécanisme d'orientation qu'à l'état fermé ou verrouillé.
- Le mécanisme d'orientation doit toujours être manipulé des deux mains.







- Fermer complétement le HEKI avant la mise en route du véhicule.

- Commande de stores : toujours saisir les barres terminales par le milieu. Lors de la fermeture des stores (ou bien de l'occultation), pousser la barre terminale du store moustiquaire sur la barre terminale du store de protection solaire jusqu'au bord puis désenclencher. Pour ouvrir les stores, pousser les barres terminales dans le sens du store de protection solaire jusqu'au bord puis désenclencher les barres terminales. Ramener dès à

présent la barre terminale du store moustiquaire manuellement sans le laisser revenir trop vite.

Remarques concernant l'entretien :

- Nettoyer le verre acrylique à la lessive de savon et avec beaucoup d'eau ou en utilisant le produit d'entretien spécial de Seitz. Entretenir les garnitures d'étanchéité en caoutchouc en utilisant du talc.

- Les stores doivent être exclusivement nettoyés à l'eau et en utilisant une lessive de savon non agressive.
- En cas de non observation de ces remarques, il y a automatiquement perte des droits de garantie.

- Ne pas marcher sur la vitre acrylique !
- Ne pas manipuler le HEKI en cours de route !
- Ne pas quitter le véhicule lorsque le HEKI est ouvert - le fermer auparavant !
- En cas d'apparition de défectuosités ou de dérangements, consulter un atelier spécialisé !

VENTILATION ET CHAUFFAGE PENDANT LE TRAJET

Reportez-vous au manuel d'utilisation livré avec le porteur. Les véhicules de la gamme "GALAXY" sont équipés de 5 buses de dégivrage ou désembuage orientables, d'un aérateur latéral pré-orienté et de 2 aérateurs latéraux réglables à 360 degrés.

L'INSTALLATION GAZ

Selon les modèles, le 2 bouteilles de gaz sont à placer dans le coffre extérieur. L'instation est prévue pour fonctionner au PROPANE uniquement, sauf en Espagne, Portugal et Grande-Bretagne où il convient de consulter le revendeur local.

FONCTIONNEMENT ET MISE EN SERVICE

En fonction de la gamme de produits, votre camping-car peut être équipé de la façon suivante :

INSTALLATION 1 BOUTEILLE

• Ouvrir la bouteille de gaz

• Ouvrir les robinets fixés sur la rampe d'alimentation située dans la cuisine ou la penderie et correspondant aux appareils à utiliser.

INSTALLATION 2 BOUTEILLES AVEC INVERSION AUTOMATIQUE

• Ouvrir les robinets des 2 bouteilles en suivant les indications notées sur la notice d'emploi fixée dans le coffre à gaz du camping-car.



Ces indications sont également àrespecter lors du changement debouteille.

• Ouvrir les robinets fixés sur la rampe d'alimentation située dans la cuisine ou sous la penderie et correspondant aux appareils à utiliser.

• Ouvrir le détendeur situé dans la cuisine ou la penderie. Il est parfois nécessaire d'ouvrir et de fermer le détendeur plusieurs fois de suite pour le réarmer après avoir coupé le circuit ou changé une bouteille.

ENTRETIEN

Il est obligatoire de changer les lyres souples suivant la date limite marquée sur le caoutchouc.

UTILISATION DES APPAREILS FONCTIONNANT AU GAZ

Plaque gaz, réfrigérateur, chauffage, chauffe-eau, four (option)
Tous les éléments fonctionnant au gaz sont équipés de sécurités : le gaz est automatiquement coupé en cas d'extinction de la flamme.

Lire attentivement la notice de ces appareils.

⚠ IMPORTANT POUR VOTRE SECURITE :

En cas de fuite (odeur forte de propane) :

- o Fermer les bouteilles
- o Aérer en ouvrant toutes les ouvertures

N'allumer ni lumière, ni lampe de poche, ni briquet, ni allumette. N'actionner aucun élément électrique (ni ouvrir, ni fermer d'interrupteur) jusqu'à ce qu'il n'y ait plus du tout d'odeur de propane.

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION
Ne démarre pas	Réservoir de gaz vide Bouton d'arrivée de gaz fermé Robinet de chauffage fermé	Changer bouteilles Mettre en marche Mettre en marche
Le démarreur ne s'allume pas	Le démarreur est cassé	Réparation seulement par personnel qualifié
Démarre mais s'arrête à nouveau	Vent très fort ou tempête du côté du chauffage	Placer le véhicule de façon à ce que Le vent ne souffle pas dans le tuyau d'échappement du chauffage
	Réservoir trop plein	Aide seulement par personnel Qualifié
Démarre mais le ventilateur Marche trop lentement	Les accus de recharge ont une tension trop basse	Connecter le véhicule au réseau électrique ou démarrer le moteur
Odeur de gaz	Possibilité de fuite	Fermer le robinet principal Réparation seulement par personnel Qualifié

Fermer les robinets de tous les appareils de chauffage fonctionnant au gaz sauf ceux des appareils de chauffage conçus pour fonctionner durant les déplacements.

TABLE DE CUISSON

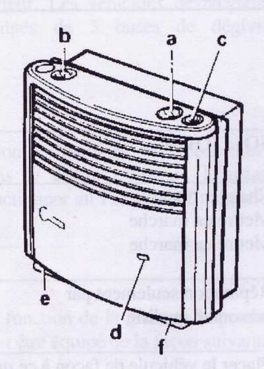
Presser le bouton du réchaud en le tournant légèrement vers la gauche, allumer avec un allume-gaz ou une allumette, maintenir la pression environ 3 à 5 secondes puis relâcher.

Le réchaud ne doit en aucun cas être utilisé à des fins de chauffage. Par ailleurs, il convient d'aérer largement durant toute période de cuisson afin d'éviter la formation de buée et de condensation.

LE CHAUFFAGE

Le texte que vous trouverez ci-dessous est extrait de la notice TRUMATIC que nous vous invitons à lire attentivement

Le chauffage mod. TRUMATIC S3002P a été choisi par PILOTE parce qu'il garantit une répartition homogène et rapide de la chaleur.
a = Bouton de réglage
b = Pièce de commande intégrée pour ventilateur Trumavent TEB
c = Allumeur piézoélectrique
d = Fenêtre d'observation de la flamme
e = Plaque de fabrication (retirer la façade)
f = Sonde de thermostat



Mise en service

1. Ouvrir le robinet de la bouteille de gaz et ouvrir le robinet à fermeture rapide dans la conduite d'alimentation en gaz.
2. Tourner le bouton de réglage en position de thermostat 1-10 et l'enfoncer en butée. Ce faisant, actionner l'allumeur piézo plusieurs fois et à courts intervalles, jusqu'à ce que la flamme brûle.

3. Maintenir le bouton de réglage enfoncé (jusqu'à 10s), pour que la sécurité d'allumage réagisse.

4. Observer encore la flamme pendant 10 secondes par la fenêtre d' observation, pour vérifier qu'elle ne s'éteint pas pour cause d'air dans la conduite (dû à ce que le robinet était fermé ou suite à un changement de bouteille).

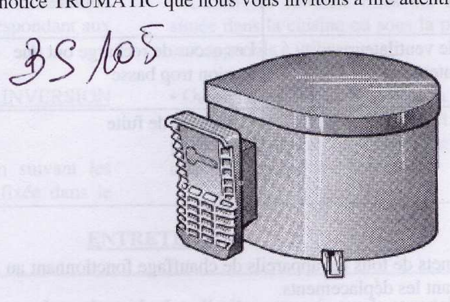
⚠ **Attention : ne jamais retenter un allumage dans les 2 minutes qui suivent, sinon risque de déflagration !**
Cela est également valable si un chauffage s'éteint en service et doit être rallumé

LE CHAUFFE EAU / BOILER

Le texte que vous trouverez ci-dessous est extrait de la notice TRUMATIC que nous vous invitons à lire attentivement



3S105

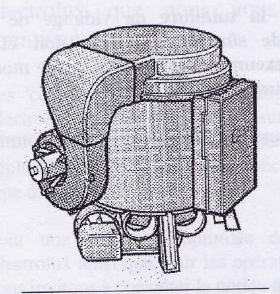


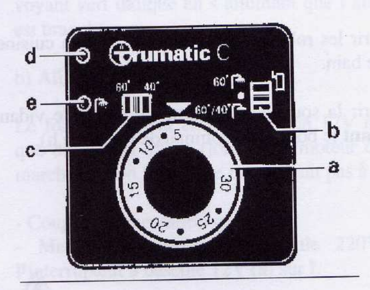
Pièce de commande
a : lampe-témoin vert/rouge (service panne)
b : chauffe-eau "marche" 50°C ou 70°C
c : chauffe-eau "arrêt"

Mise en service
Attention :
ne jamais faire fonctionner le chauffe-eau vide !
1. Retirer le cache de cheminée.
2. Ouvrir la bouteille de gaz et le robinet à fermeture rapide dans la conduite d'alimentation.
3. Contacter le chauffe-eau sur le commutateur de la pièce de commande (b) ; la lampe-témoin verte (a) s'allume.

COMBINE CHAUFFE-EAU/CHAUFFAGE C3400

Le texte que vous trouverez ci-dessous est extrait de la notice TRUMATIC que nous vous invitons à lire attentivement.





Mise en service

1. Vérifier si la cheminée est dégagée. Retirer impérativement un cache éventuel.

2. Ouvrir le robinet de la bouteille de gaz et le robinet à fermeture rapide dans la conduite d'alimentation en gaz.

3. Placer le commutateur à curseur (b) sur "service d'hiver" ou "service d'été".

4. En service d'hiver : régler la température ambiante désirée sur le bouton de réglage (a).

5. En service d'été : placer le commutateur à curseur (c) sur la température d'eau désirée.

Arrêt

Placer le commutateur à curseur (b) au milieu.

Si l'on prévoit des gelées, vidanger impérativement le chauffe-eau !

Pièce de commande avec thermostat

a = Bouton de réglage pour la température ambiante (éclairé par la lampe-témoin verte "marche")

b = Commutateur à curseur



Chauffage + chauffe-eau
(Service d'hiver)


Arrêt


Chauffe-eau (service d'été)

c = Commutateur à curseur pour la température de l'eau 60° ou 40° (service d'été)

d = Lampe-témoin rouge "panne"

e = Lampe-témoin jaune "montée en température du chauffe-eau"

VIDANGE DU CHAUFFE-EAU

1. Couper le courant à la pompe à eau (interrupteur principal ou interrupteur à la pompe).

2. Ouvrir les robinets d'eau chaude dans la cuisine et la salle de bain.

3. Ouvrir la soupape électrique de sûreté/de vidange en **enfonçant** le bouton de commande (position h).

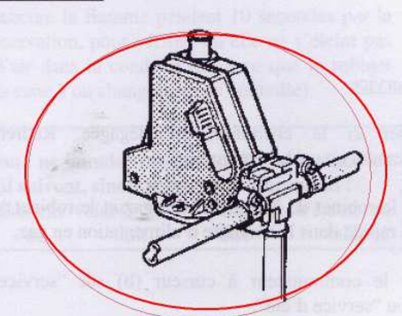
Maintenant, le chauffe-eau est vidangé directement à l'extérieur par la soupape de sûreté/de vidange. Vérifier que l'ensemble du contenu en eau se vide (12 litres).

Attention : la tubulure de vidange de la soupape électrique de sûreté/de vidange doit être toujours maintenue exempte d'impuretés (neige mouillée, glace, feuilles mortes, etc.).

Pas de recours en garantie pour des dommages par le gel !

⚠ TRES IMPORTANT

La soupape anti-gel a une consommation 12 Volts de 0,035 Ampères/Heure. Nous vous conseillons dans le cas d'une immobilisation de plus de trois jours de couper l'alimentation de cette soupape afin d'éviter une décharge trop rapide de la batterie. L'arrêt de l'alimentation de la soupape a pour effet la vidange du chauffe-eau. En cas de risque de gel, il faut impérativement vidanger l'appareil.



LE REFRIGERATEUR

Le texte ci-dessous est extrait de la notice Electrolux que nous vous invitons à lire attentivement.

Les cellules PILOTE sont équipées de réfrigérateur Electrolux fonctionnant au gaz, sur 220V et sur batterie 12V. Cet équipement vous permettra lors de vos déplacements de retrouver les fonctions classiques de ce type d'appareil.

Pour une utilisation optimale de votre réfrigérateur Electrolux ainsi que pour les opérations d'entretien, nous vous invitons à consulter la notice du fabriquant.

FONCTIONNEMENT

Suivant le type de stationnement pratiqué (camping, aire de stationnement aménagée...), vous utiliserez le gaz ou l'électricité. Nous vous rappelons qu'à l'arrêt du véhicule, l'alimentation 12V est automatiquement coupée.

a) Alimentation 220V

- Couper l'arrivée gaz ou 12V selon le cas
- Tourner le bouton C du thermostat sur la position correspondante à la température la plus basse (froid maxi).
- Enclencher l'interrupteur (B) sur la position I, dont le voyant vert indique en s'allumant que l'alimentation secteur est branchée.

b) Alimentation 12V

Le fonctionnement en alimentation 12V ne doit être utilisé que durant les trajets (lorsque le moteur du véhicule est en marche), sinon la batterie ne tarderait pas à se décharger.

- Couper l'alimentation gaz
- Mettre l'interrupteur à bascule 220V (B) sur 0 et l'interrupteur à bascule 12V (a) sur I.

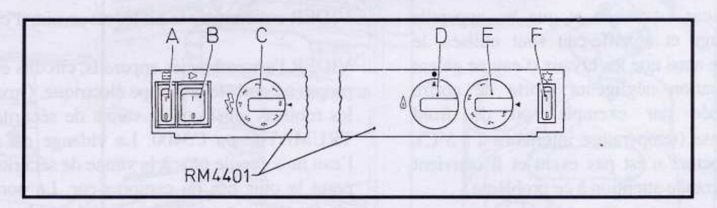
c) Alimentation au gaz


PENSER A RETIRER LES CACHES EXTERIEURS :

- pour celui de l'aérateur haut, par déclipsage du profil plastique,
- pour celui du bas par ouverture de la porte aérateur et déclipsage de la feuille de polystyrène.

1. Basculer les interrupteurs 220V et 12V sur la position 0
2. Ouvrir l'alimentation gaz (détendeur et robinet)

Réfrigérateur RM4401 et RM4400



Dans le cas d'un réfrigérateur modèle **RM 4401**, procédez comme suit :

3. Ouvrez l'alimentation gaz en appuyant sur le bouton (D) figure 3 et en le tournant dans la position
4. Tournez le bouton du thermostat (E) sur la position correspondante à la température la plus basse (froid maxi).
5. Enclenchez l'interrupteur (F). Le voyant lumineux qu'il comporte commence alors à clignoter, indiquant que des étincelles sont produites au niveau du brûleur.
6. Appuyez sur le bouton (D) pour enclencher la sécurité allumage et permettre au gaz d'arriver jusqu'au brûleur.
7. Lorsque la flamme est allumée, la production d'étincelles cesse automatiquement et l'interrupteur s'arrête de clignoter.
8. Maintenez le bouton (D) enfoncé pendant 10 à 15 secondes pour empêcher la sécurité allumage d'intervenir et de couper le gaz, puis relâchez le bouton.

Dans le cas d'un réfrigérateur modèle **RM 4400**, procédez comme suit :

3. Ouvrez l'alimentation gaz en appuyant sur le bouton (D) et en le tournant dans la position
4. Tournez le bouton du thermostat (E) sur la position correspondante à la température la plus basse (froid maxi).
5. Maintenez enfoncé le bouton (D) de sécurité d'allumage et actionnez l'allumeur (G) jusqu'à ce que le gaz s'enflamme.
6. Maintenez le bouton (D) enfoncé pendant 10 à 15 secondes, puis relâchez-le.

Il est possible d'observer la flamme à travers le voyant en verre situé à l'intérieur de l'appareil, en bas à gauche.

Pour arrêter le fonctionnement au gaz, tournez le bouton (D) sur la position • et mettez également (le cas échéant) l'interrupteur (F) sur O.

L'ALIMENTATION EN EAU

EAU PROPRE

Le remplissage se fait par une coupelle extérieure munie d'une fermeture à clef signalée par un symbole autocollant.

Le réservoir est situé dans un coffre de banquette. L'enclenchement de l'interrupteur situé sur la centrale électronique permet la mise sous pression du service d'eau. La pompe fonctionne alors automatiquement à chaque dépression créée par l'ouverture des robinets situés sur l'évier de la cuisine ou du lavabo de la salle d'eau.

La mise en pression après une longue période d'hivernage conduit à une arrivée saccadée de l'eau. La pression devient constante lorsque l'air s'est complètement échappé des tuyauteries.

Le ballon de 10 l du chauffe-eau à accumulation TRUMATIC ou combiné C3400 doit être rempli en cas d'utilisation d'eau chaude (consulter pour cela la notice TRUMATIC).

En cours d'utilisation, la pompe envoie automatiquement l'eau du réservoir dans le ballon aux fins de remplissage, puis de chauffage.

Les niveaux d'eau sont visibles en lecture sur la centrale électronique.

EAUX USEES

Elles sont recueillies dans un réservoir situé sous le véhicule. La vidange s'effectue avec le tuyau souple situé derrière la jupe de bas de caisse en aluminium, qui, raccordé sur la vanne permet d'évacuer l'eau où on le désire. Un autocollant indique l'emplacement de la vanne.

En hiver, lorsqu'il fait très froid, il peut être mis de l'antigel dans votre réservoir d'eaux usées. Ceci vous prémunira contre les problèmes de gel (vidange impossible et risque de détérioration du bac).

Que faire en cas de perturbations ?

Les eaux usées remontent dans la douche :
Quand le réservoir d'eaux usées est trop rempli, l'excédent d'eau peut remonter par la douche passant par différents conduits d'évacuation. Afin d'éviter ce problème, vidanger régulièrement les réservoirs.

UTILISATION HIVERNALE

Lorsque le camping-car est habité et que les appareils TRUMATIC chauffage et chauffe-eau sont utilisés, le réservoir d'eau propre ainsi que les tuyaux d'eau ne gèlent pas. En cas d'utilisation négligente (porte de coffre extérieur mal fermée par exemple) ou de froid particulièrement intense (température inférieure à - 5°C), un risque de gel ponctuel n'est pas exclu et il convient donc d'apporter une grande attention à ce problème.

Veillez par exemple à mettre en place les cache-aérateurs, un en plastique pour la grille haute, un en polystyrène pour la grille ouvrante basse du réfrigérateur. Ces cache-aérateurs doivent être impérativement enlevés en cas de fonctionnement au gaz. Ils se retirent de la manière suivante :

- pour celui de l'aérateur haut, par déclipsage du profil plastique,
- pour celui du bas, par ouverture de la porte aérateur et déclipsage de la feuille de polystyrène.

Hivernage du camping-car

La protection du camping-car non habité et non chauffé est nécessaire et les règles suivantes pour une bonne vidange de l'ensemble de l'installation d'eau propre doivent être respectées.

VIDER entièrement le ou les réservoirs d'eaux usées.

VIDER l'ensemble des appareils, circuits et réservoirs d'eau propre à l'aide de la pompe électrique. Ouvrir pour cela tous les robinets ainsi que la vanne de sécurité du chauffe-eau TRUMATIC ou C3400. La vidange est terminée lorsque l'eau ne s'écoule plus à la vanne de sécurité du chauffe-eau, point le plus bas du camping-car. La pompe peut tourner plusieurs minutes à vide sans détérioration.

NETTOYER l'intérieur des réservoirs pour éviter la formation d'odeurs ou d'algues causées par la présence d'eau stagnante même en petite quantité. Une trappe d'accès est prévue sur tous les réservoirs. Un bouchon de vidange est prévu dans le réservoir d'eau propre (accès par la trappe).

VIDANGER le réservoir d'eau de la toilette Thetford ainsi que la cassette.

a) Arrêt d'une semaine à un mois : basculer l'interrupteur de la centrale électronique en position basse.
b) Arrêt supérieur à 1 mois : déconnecter les cosses de la batterie moteur et de la batterie auxiliaire après vous être assuré de leur bonne charge. En effet, une batterie déchargée est sensible au gel.

INSTALLATION SANITAIRE

PILOTE a adopté le W-C Thetford à cassette qui préserve l'environnement et qui offre en outre le double avantage d'une grande facilité d'utilisation et de vidange.
L'alimentation en eau est interne par puisage de l'eau dans le réservoir d'eau propre du camping-car.
La toilette ne peut être utilisée que si la cassette est bien en place et la porte latérale d'accès fermée et verrouillée. Son usage est extrêmement simple. Le bouton à droite, lorsqu'il est actionné en rotation ouvre l'évacuation. Il actionne la chasse d'eau électrique lorsque l'on appuie dessus. Il est possible d'utiliser ces toilettes avec la trappe ouverte.

<u>VIDANGE DE LA CASSETTE</u>

Le texte ci-dessous est extrait de la notice THETFORD que nous vous invitons à lire attentivement.

La cassette a une contenance de 20 litres (17 litres pour le modèle C200). Elle doit être vidée lorsque l'indicateur de niveau de matières vire du vert au rouge foncé.

Le changement de couleur ne se produit qu'au moment où le réservoir n'est plus qu'à moitié plein. ATTENTION : il ne faut absolument pas permettre le remplissage excessif de la cassette.

Avant de vider la cassette, assurez-vous que le bouton de commande du clapet de rinçage est bien en position fermée.

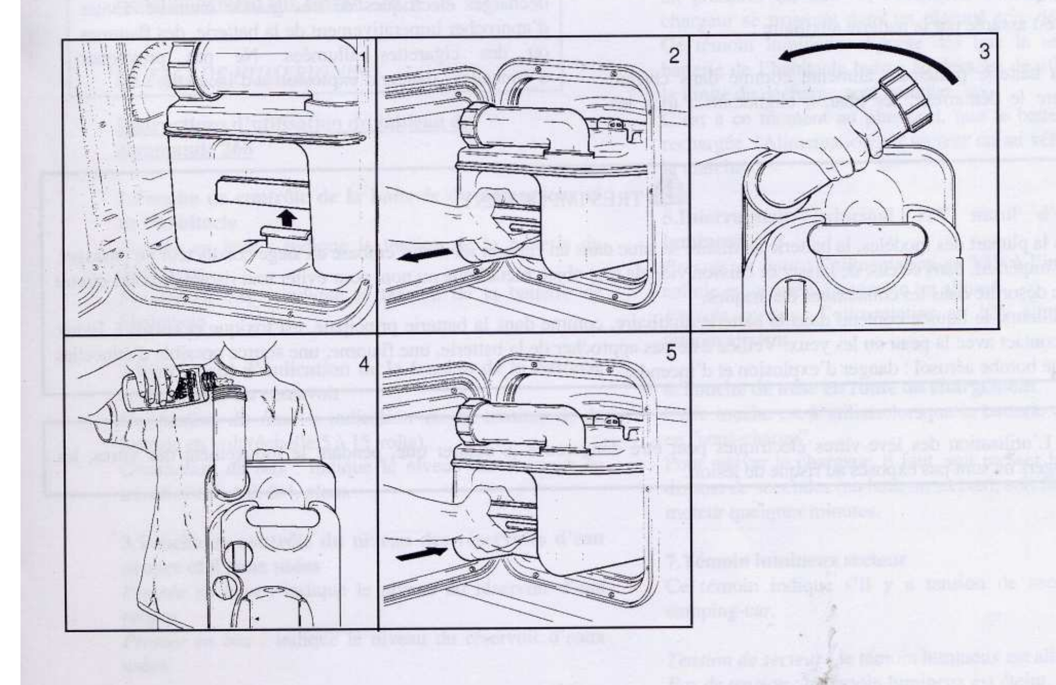
Ouvrir la porte d'accès sur le côté du camping-car. Enfoncez le clip (1) de la retenue de la cassette et retirez l'appareil (2).

Utiliser la poignée pour transporter la cassette vers une installation sanitaire fixe ou tout autre décharge autorisée. Posez la cassette sur le sol en position verticale et faire tourner le bras orientable (3).

Retirer le bouchon du bras. Saisissez l'appareil par la poignée supérieure la plus proche du bras. Saisissez de l'autre main la poignée arrière supérieure, de manière à pouvoir enfoncer le bouton du clapet de surpression pendant la vidange.

Lorsque le réservoir est vide, le rincer ainsi que le pourtour du clapet, avec de l'eau et déverser celle-ci dans un endroit approprié.

Ouvrez le clapet, ajoutez du produit AQUA KEM dans la cassette (4).
Remettre la cassette (5) dans le coffre.



L'INSTALLATION ELECTRIQUE

⚠ TRÈS IMPORTANT

Toute modification ou réparation du circuit électrique effectuée de façon non conforme et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peut provoquer des anomalies de fonctionnement et engendrer des risques d'incendie.
Un montage incorrect des accessoires électriques et électroniques risque d'endommager sérieusement le camping-car et entraîne l'annulation de la garantie

L'installation électrique se compose d'une partie 220 V courant alternatif et d'une partie 12 V courant continu.

L'alimentation sur secteur 220 V

Elle est établie par un câble extérieur dont le branchement sur le camping-car s'effectue par la prise bleue PL17 fixée sur la carrosserie. Cette prise comporte une "terre" obligatoire pour éviter tout accident.

L'alimentation 220 V secteur permet :

- l'utilisation d'une prise secteur dans la cuisine
- l'utilisation du réfrigérateur en 220V
- l'utilisation du chargeur de batterie.

L'alimentation en 12 V de la cellule

Elle est assurée par la batterie auxiliaire :

- la batterie principale alimente comme dans chaque voiture le démarreur, les phares, clignotants... tous les accessoires réservés à la partie automobile et à la gestion de l'électronique de la centrale

- la batterie auxiliaire alimente l'éclairage intérieur ainsi que les appareils et accessoires réservés à la partie habitable de la cellule.

Ces deux batteries sont séparées par un coupe-circuit électronique qui assure la charge suivant l'alternateur ou la recharge par le chargeur automatique.

⚠ BATTERIE AUXILIAIRE

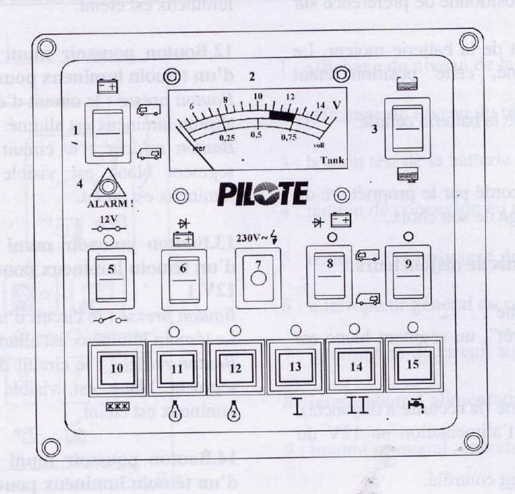
La batterie est un accessoire dangereux et des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de très grande intensité. Eviter d'approcher impérativement de la batterie, des flammes ou des cigarettes allumées. Ne pas provoquer d'étincelles : danger d'explosion et d'incendie.

⚠ TRÈS IMPORTANT

Dans la plupart des modèles, la batterie auxiliaire se situe dans un caisson servant d'embase au siège conducteur ou passager. Il est impératif, dans ce cas, de laisser ce caisson vide de tout objet, métallique ou non, pour éviter tout risque de court-circuit ou de désordre dans les connexions électriques.
Par ailleurs, le liquide contenu dans la batterie auxiliaire, comme dans la batterie principale, est toxique et corrosif. Eviter tout contact avec la peau ou les yeux. Veillez à ne pas approcher de la batterie, une flamme, une source possible d'étincelles ou une bombe aérosol : danger d'explosion et d'incendie.

⚠ L'utilisation des lève-vitres électriques peut être dangereuse. S'assurer que, pendant le mouvement des vitres, les passagers ne sont pas exposés au risque de lésion.

FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE ELECTRONIQUE SCHAUDT



Les principaux éléments du circuit sont :
- La façade de contrôle située dans le meuble de cuisine
- Le transformateur

Fonctionnement sur réseau 220 V

LA FAÇADE NUMERIQUE

Instructions d'utilisation du tableau de commande 268

1.Touche de contrôle de la batterie du démarreur et de l'habitacle
Pressée en haut : indique la tension de la batterie du démarreur
Pressée en bas : indique la tension de la batterie de l'habitacle

2.Instrument d'indication de la tension de la batterie et du niveau du réservoir
Graduation du haut : indication de la tension de la batterie en volt (échelle 5 à 15 volts).
Graduation du bas : indique le niveau du réservoir en tranches 1/4, 1/2, 3/4, plein.

3.Touche de contrôle du niveau des réservoirs d'eau propre et d'eaux usées
Pressée en haut : indique le niveau du réservoir d'eau propre.
Pressée en bas : indique le niveau du réservoir d'eaux usées.

4.Témoin lumineux d'alarme de la batterie de l'habitacle

Le branchement s'effectue au moyen de la prise bleue PL17 située dans le boîtier extérieur.
Cette prise est conforme à la législation en vigueur et ne peut être modifiée pour une adaptation provisoire. Pour être en présence du 220 V, enclencher l'interrupteur sur le chargeur se trouvant dans un placard près de la centrale.
Ce témoin lumineux clignote dès que la tension de la batterie de l'habitacle baisse au-dessous de 10,8V, donc à la limite du déchargement complet.
C'est à ce moment au plus tard, que la batterie doit être rechargée. (Alimentation sur secteur ou au véhicule durant la marche).

5.Interrupteur principal 12V muni d'un témoin lumineux
Pressée en haut : l'alimentation en 12V à l'intérieur de la cellule est assurée. Le témoin est allumé.
Pressée en bas : l'alimentation en 12V s'interrompt. Le témoin s'éteint.

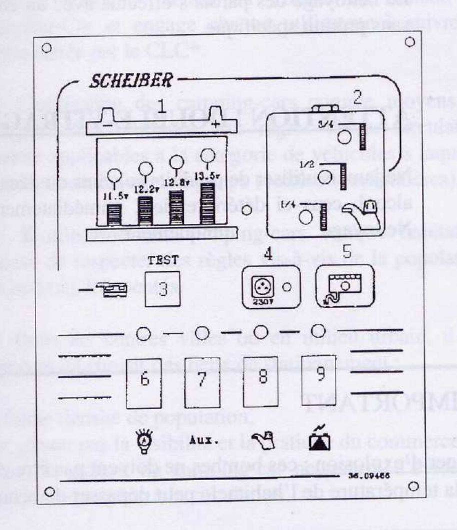
6.Touche de mise en route du chargement
Cette touche est à utiliser lorsque la batterie à charger est en "sous-charge".
Pour activer le chargeur, il faut, soit presser la touche une dizaine de secondes (en haut ou en bas), soit faire tourner le moteur quelques minutes.

7.Témoin lumineux secteur
Ce témoin indique s'il y a tension de secteur dans le camping-car.

Tension de secteur : le témoin lumineux est allumé.
Pas de tension : le témoin lumineux est éteint.

8.Inverseur de charge de la batterie moteur ou de celle de la cellule muni d'un témoin lumineux

TABLEAU DE CONTROLE SCHEIBER 09.465



1 : affichage du niveau de la batterie cellule

2 : affichage du niveau du réservoir d'eau propre

3 : bouton test de la batterie cellule

4 : témoin de connexion au réseau 220 V

5 : témoin de remplissage du réservoir des eaux usées

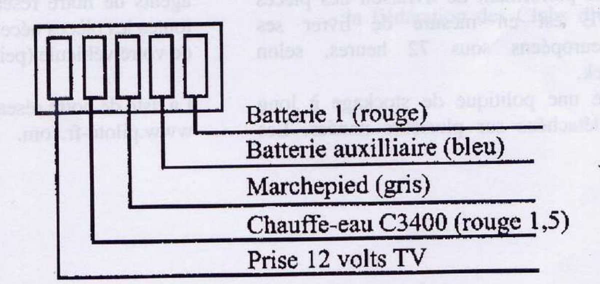
6 : interrupteur général du circuit d'éclairage

7 : interrupteur du circuit auxiliaire (Trumavent, WC)

8 : interrupteur d'alimentation de la pompe à eau

9 : bouton principal : marche/arrêt.

FUSIBLES DANS LE COFFRE DE BATTERIE



L'ENTRETIEN DE VOTRE CAMPING-CAR

L'entretien de la partie automobile est très limité. Il convient de se référer au manuel d'instruction du constructeur. Ne pas oublier de contrôler le niveau d'eau de la batterie auxiliaire. N'utiliser que de l'eau distillée.
Avant de prendre la route, vérifier systématiquement le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation.

Lavage extérieur. A grande eau et aussi fréquemment que possible tant pour la carrosserie que pour les vitrages. N'utiliser que des éponges et chiffons doux. Tampons abrasifs et détergents sont à proscrire.

Le nettoyage des parois s'effectue avec un chiffon humide sans produit spécifique.

ATTENTION ! DOUBLE-VITRAGE :

Ne jamais utiliser de produits solvants ou décapants de type alcool, ceux-ci détérioreraient immédiatement le vitrage. Nettoyage uniquement à l'eau.

⚠ TRÈS IMPORTANT

Ne pas garder de bombes aérosol dans le camping-car. Danger d'explosion : ces bombes ne doivent pas être exposées à des températures supérieures à 50° C ; en période estivale, la température de l'habitacle peut dépasser de beaucoup cette valeur.

LE SERVICE APRES-VENTE

Grâce à un système performant de livraison des pièces détachées, PILOTE est en mesure de livrer ses concessionnaires européens sous 72 heures, selon disponibilité du stock.
PILOTE développe une politique de stockage à long terme de pièces détachées sur plusieurs années. Les agents de notre réseau sont en mesure de vous fournir toutes les pièces nécessaires à la réparation et à l'entretien de votre véhicule (peinture, détachant, tissu, adhésifs...).

La liste de notre réseau européen est disponible sur Internet www.pilote-fr.com.

DROITS ET DEVOIRS DU CAMPING-CARISTE

PILOTE soutient l'action du Comité de Liaison du Camping-Car et engage chaque utilisateur à suivre la charte éditée par le CLC*.

1 : L'utilisation des camping-cars comme moyens de transport doit répondre aux règles de la circulation routière applicables à la catégorie de véhicules à laquelle appartiennent les camping-cars (voitures particulières).

2 : L'utilisation des camping-cars comme habitation impose de respecter des règles vis-à-vis de la population des endroits fréquentés.

3 : Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

- à faible densité de population,
- ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce
- dont le gabarit du camping-car ne pourra d'évidence constituer une gêne à la circulation.

4 : De même, l'utilisation des camping-cars comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- sans débordement sur l'espace à l'extérieur du véhicule,
- sans nuisance pour les riverains,
- sans monopolisation de l'espace public,
- en surveillant les animaux domestiques de manière à éviter les ennuis et les souillures.

5 : L'évacuation des eaux usées doit être réalisée :

- dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures. La vidange d'eaux "noires" (WC) est strictement interdite dans le réseau des eaux pluviales.

6 : Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées.

7 : Même l'évacuation des eaux propres, pour ne pas paraître suspecte, doit être effectuée avec discrétion.

8 : On aura toujours intérêt de se familiariser avec les moyens dont disposent les localités pour permettre les évacuations dans de bonnes conditions.

9 : L'élimination des ordures ménagères doit être faite en utilisant des sacs à disposer dans les endroits prévus à cet effet.

C'est en respectant l'ensemble de ces principes de bon sens que chacun pourra profiter pleinement des multiples plaisirs que procure la passion du camping-car.

*édité par :

- le Syndicat des Constructeurs de camping-cars
- le Syndicat des distributeurs de camping-cars
- la Fédération des Clubs d'utilisateurs de camping-cars.

PRESSION DE GONFLAGE A FROID EN BARS DES PNEUMATIQUES *

PNEUMATIQUE	PRESSION AV. bars	PRESSION ARR. bars
	CITROEN PEUGEOT FIAT	
205/70 R 15 C	4,5	4,8
215/75 R 16 C	idem	idem
	FIAT	
215/70 R 15 XC CAMPING **	5	5,5
215/75 R 16 XC CAMPING **	5,5	5,5
	FORD	
195 R 14 C	4,5	4,8
225/70 R 15 C	4,5	4,8
185 R 15 C	3,75	4
	MERCEDES	
225/70 R 15 C	4,5	4,8

* données préconisées par les fabricants de pneumatiques
** pour pneumatiques avec valves métalliques